|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | EUROPEAN COMMISSION |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG — Direction — Unité | DG Emploi — Direction C — Unité EMPL C.3 |
| Numéro de poste dans sysper: | Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Personne de contact:  Démarrage prévisionnel:  Durée initiale:  Lieu d’affectation: | Maria Luisa Llano Cardenal  2e trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: — |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert à:    ainsi que  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: ....  organisations intergouvernementales suivantes: ... | |
| Délai des candidatures | Délai des candidatures: 25-03-2025 |

Présentation de l’entité (Nous sommes)

L’unité EMPL.C.3 est chargée de promouvoir le dialogue social et de soutenir le dialogue social interprofessionnel et sectoriel au niveau européen, conformément aux articles 152, 154 et 155 du TFUE. En outre, l’unité contribue à l’élaboration des politiques dans l’ensemble des priorités de l’UE, en veillant à associer étroitement les partenaires sociaux, et est responsable de l’élaboration d’une Feuille de route pour des emplois de qualité (Quality Jobs Roadmap).

Pour atteindre ses objectifs, l’unité poursuit les principales activités suivantes:

* soutenir les travaux des comités interprofessionnels européens, des 44 comités de dialogue social sectoriel et du comité du dialogue social interprofessionnel en organisant les réunions et en facilitant le développement des résultats du dialogue social bipartite;
* renforcer la participation des partenaires sociaux à l’élaboration des politiques et de la législation de l’UE au moyen des consultations des partenaires sociaux fondées sur le traité et d’autres formes de consultations telles que des auditions spécifiques;
* apporter un soutien financier aux partenaires sociaux européens et nationaux, y compris des pays candidats, ainsi qu’aux deux instituts syndicaux européens;
* assurer le suivi de l’initiative de dialogue social de 2023 (Communication de la Commission et Recommandation du Conseil) et de la Déclaration Tripartite adoptée lors du Sommet de Val Duchesse en 2024.
* coordination des préparatifs de l’initiative annoncée sur une Feuille de route pour des emplois de qualité.

Présentation du poste (Nous proposons)

Vous travaillerez en tant que chargé de mission dans le domaine du dialogue social européen.

Vous contribuerez à l’élaboration de la Feuille de route pour des emplois de qualité que la Commission européenne élaborera en étroite collaboration avec les partenaires sociaux. Comme l’a annoncé la Présidente von der Leyen, la Feuille de route pour des emplois de qualité favorisera des salaires équitables, de bonnes conditions de travail, des formations et des transitions professionnelles équitables pour les travailleurs et les travailleurs indépendants, notamment en augmentant la couverture des négociations collectives. Les travaux comprendront la consultation des partenaires sociaux, en coopération avec d’autres unités concernées de la DG EMPL et les services de la Commission qui accompagneront le processus d’adoption interne.

Vous serez responsable de plusieurs comités européens de dialogue social sectoriel ainsi que de dossiers politiques horizontaux présentant un intérêt pour les partenaires sociaux. À ce titre, vous soutiendrez les consultations, les négociations et les actions conjointes des partenaires sociaux sectoriels respectifs de l’UE, ainsi que les synergies entre leurs activités et les initiatives pertinentes de la Commission. Vous participerez aux réunions du dialogue social et serez en contact régulier avec d’autres services compétents de la DG EMPL et d’autres directions générales, ainsi qu’avec les partenaires sociaux.

Profil du titulaire (Nous recherchons)

Vous devez avoir une expérience en droit, économie, sciences politiques ou sociales et/ou études UE/EEE.

Une connaissance et/ou une expérience dans le domaine du dialogue social au sein de l’administration nationale constitueraient un atout.

Vous devez être un collaborateur efficace, mais aussi être capable de travailler de manière autonome et de prendre des initiatives. Vous devez posséder de bonnes capacités d’analyse et d’organisation. Vous devez également être en mesure de faire preuve de discernement dans des affaires sensibles. Une maîtrise de l’anglais (tant à l’écrit qu’à l’oral) est nécessaire.

Vous devez avoir de bonnes capacités de communication et être à l’aise lorsque vous présentez à des publics extérieurs.

Critères d’éligibilité

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C (2008) 6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devez remplir les critères d’admission suivants à **la date de début** du détachement:

* Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD.
* Ancienneté: avoir travaillé pendant au moins une année complète (12 mois) auprès de votre employeur actuel dans un cadre statutaire ou contractuel.
* Statut à présent: travailler dans une administration nationale, régionale ou locale ou une organisation publique intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation spécifique, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (par exemple, agence ou institut de régulation), d’une université ou d’un institut de recherche indépendant;
* Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’END d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d’une langue de l’Union nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

Conditions de détachement

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devez rester employé et rémunéré par votre employeur et être couvert par votre système de sécurité sociale (national).

Vous exercez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END susmentionnée et vous serez soumis aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Si le poste est publié avec des indemnités, celles-ci ne peuvent être accordées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne en poste dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à [la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015]](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer la procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation du détachement.

Dépôt des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **n’accepte que les candidatures soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique auprès de l’UE de votre pays, du secrétariat de l’AELE ou du ou des canaux auxquels elle a expressément consenti.** Les candidatures transmises directement par vous ou votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez rédiger votre CV en anglais, en français ou en allemand en utilisant le **format de CV Europass** ([[Créer votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/en/create-europass-cv)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)). Il doit mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil[[1]](#footnote-1). Cela vaut en particulier pour la confidentialité et la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)